

BMX CLUB PIERRELATTE



COUPE RHONE ALPES
28 FEVRIER 2010
1ere manche

INVITATION

La municipalité et le BMX CLUB de PIERRELATTE sont heureux de vous accueillir pour la première manche de la coupe Rhône-Alpes le 28 février 2010, centre le Zéphyr quartier Barasses à Pierrelatte. Un magnifique complexe vous attend ; sa situation vous permet d'avoir une vue d'ensemble de la piste, de la grille départ à la ligne d'arrivée.

La buvette et la restauration seront assurées par des bénévoles du club.

HORAIRES :

8h/9h30 : Essais avec grille ► Pré- licenciés à benjamin, G et F, cruiser toutes catégories

9h30 : Début des courses ► 20"Pré-licenciés à benjamin (3manches)
► 24"toutes catégories (manches et finales)
+ 4^{ème} et 5^{ème} manches

PAUSE : 60 minutes : Essais avec grille Minime à Elite Régionale

13h30 : Reprise des courses
Manches de Minime à Elite Régionale
1/8^{ème} ,1/4 , 1/2 et finales toutes catégories 20"
Il n'y aura pas de finales B et d'Open.

ENGAGEMENTS :

Pour une épreuve 20 pouces ,26 pouces ou cruiser

- 4,00€par pilote jusqu'à benjamin inclus
- 7,50€par pilote pour les catégories Minime et Cadet
- 8,00€par pilote pour les catégories junior à Homme 25 ans et +

Pour une épreuve 20 pouces et une épreuve cruiser

- 9,00€par pilote pour les catégories Minime et Cadet
- 9,50€par pilote pour les catégories junior à hommes 25 ans et +
- 11,00€par pilote pour les pilotes inscrits dans la catégorie Elite Régionale

INSCRIPTIONS :

Tous les pilotes licenciés peuvent participer.

Les inscriptions se feront obligatoirement sur la feuille type envoyée par le comité régional.
Tout engagement entre le dimanche 21 février minuit et le jeudi 25 février 12h sera **doublé**.
La liste des engagés sera sur le site du Comité Rhône-Alpes de Cyclisme :

www.ffc-rhonealpes.com le jeudi soir.

Pas de remboursement pour les annulations postérieures au jeudi 12h .

A adresser à : Serge RIVAT par mail (de **preference**) avant le

Dimanche 21 février 2010 20heures

E.mail : rivat.serge@orange.fr

Tel : 04 77 20 08 46

CONFIRMATIONS :

Le responsable des engagements confirmera par accusé de réception les inscriptions.
Les responsables des clubs doivent s'assurer de la réception de leurs engagements .

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS:

Le règlement se fera sur place par le responsable de chaque club.

CATEGORIES :

(tableau en annexe)

Si les pilotes d'une catégorie Garçon ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés dans la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé.

Pour les filles benjamines et moins ,elles seront regroupées avec les garçons.

Pour les Elites Régionales pas de départ si moins de 4 pilotes.

Pour les Elites Dames , si moins de 4 pilotes , elles courront avec les filles 17/24.

Aucun sur-classement n'est accepté.

RECOMPENSES :

Pré-licenciés à Benjamin inclus : Coupes aux **8 premiers**.

Minime et plus et cruisers toutes catégories: Coupes aux **3 premiers**

A l'issue des 4 Coupes Rhône-Alpes les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés lors de la cérémonie protocolaire (sur la dernière course).

REGLEMENT TECHNIQUE :

Un contrôle des licences sera effectué.

Le pilote présentera sa licence et devra vérifier s'il est engagé dans la bonne catégorie.

LES SECOURS :

Une équipe de la croix rouge sera présente dès 8h.

ACCES

La piste est située au nord de Pierrelatte, elle longe la voie ferrée.
(voir plan ci-dessous)

En venant du Nord

Sortie Montélimar sud, suivre Pierrelatte (par RN7), prendre Direction Viviers et prendre immédiatement direction Aéroport et ensuite suivre le fléchage

En venant du Sud

Sortie Bollène, suivre Pierrelatte.

A Pierrelatte prendre la Direction Montélimar et suivre le fléchage

ATTENTION : à 100 mètres de la piste, vous passerez sous un pont limité à 3,30 m de hauteur.

Hors gabarit : prendre contact avec le Président au 06.07.30.14.50

CAMPING CAR : Aire à votre disposition gratuitement à l'intérieur de notre site si les conditions météorologiques le permettent (non accessible en cas de fortes pluies)

